

Dernier conseil municipal de l'année

Un ordre du jour chargé avec des intervenants extérieurs de qualité



Dernier conseil municipal de l'année

Ce 14 décembre se tenait dans la mairie lisloise la dernière réunion du conseil municipal pour cette année 2017.

On notait seulement deux absents non excusés à cette réunion dirigée par Francis Idrac.

Avant de débattre des objets de l'ordre du jour, le maire a indiqué que ce soir des intervenants de qualité allaient s'exprimer sur deux sujets intéressant la commune.

Il a donc passé la parole à Martine Roquigny, conseillère déléguée, qui avait fait venir les responsables de l'Association, dont elle est membre, « **Energie Citoyenne Portes de Gascogne** ». Le Représentant légal (car il n'y a pas de président) est Antoine Santin et après quelques mots présentant son association, comportant 55 adhérents et un conseil d'administration de 11 membres, en remerciant le maire pour l'accueil, Antoine Santin a laissé la parole à Francis Chabrol qui nous a détaillé l'objet et les buts d' « Energie Citoyenne ».

En fait il s'agit de produire de l'électricité localement en équipant les toits de panneaux photovoltaïques avec une participation accrue de l'ensemble des citoyens. Cela concerne les toitures publiques et privées. En cas de réfection des toits, les particuliers comme les collectivités locales n'auront à payer que la partie où il n'y pas pose de panneaux. Il s'agit donc d'accompagner les habitants et les élus dans cette démarche de production d'électricité. Il faut donc rechercher les toitures potentielles, rechercher des parts sociales (50 euros la part), donner une large implication des citoyens, proposer une épargne locale, éthique et solidaire. C'est un projet coopératif et citoyen du produit d'énergie renouvelable, avec création d'une SCIC. Il y aura des revenus de location des toitures tant pour les particuliers que pour les collectivités locales pour lesquelles, par contre il y aura un bail. Cette association est née en août 2017 et elle est lauréate d'appel à projet depuis le 13 décembre 2017. Il y a une volonté de faire travailler les artisans locaux, les panneaux sont fabriqués hors de France, faute de fabricants français, mais assemblés dans le pays, et il existe une usine de recyclage franco-allemande pour se défaire des panneaux en fin de vie.

Francis Idrac a proposé à ces intervenants de venir exposer leur action au conseil communautaire de la Gascogne Toulousaine en février 2018.

Le maire a ensuite présenté l'autre intervenant, en l'occurrence, Aude Bouas, des culturelles 2018 Sud, de l' « Institut Arvalis » (organisme de recherche, institut technique de productions céréalières- dont nous avons déjà parlé dans notre article sur la Cascap-).

Elle nous a surtout conviés à la manifestation qui va avoir lieu les 6 et 7 juin 2018 (à proximité du golf) sur L'Isle-Jourdain, commune retenue pour ses possibilités d'accueil et sa proximité avec la Haute-Garonne (Blagnac et Colomiers voisines), mais avec une volonté personnelle de choisir le Gers. C'est une manifestation gratuite et nationale avec des agriculteurs et des techniciens. Cela entraînera des dispositions particulières de circulation et un afflux de personnes dans les restaurants et les hôtels. C'est ouvert en priorité aux agriculteurs mais avec possibilité d'accueil des autres particuliers (normalement limité vu que cela se passe le mercredi et le jeudi). Tout sera volontairement mélangé pour les exposants, tant en bio qu'en traditionnel, et à noter qu'il y aura aussi des présentateurs de produits phytosanitaires.

Le conseil a ensuite examiné et passé au vote de chaque point fixé à l'ordre du jour, avec notamment les précisions de Fabien Vasquez, l'adjoint aux finances, avec les décisions modificatives. On a parlé des modifications de restauration scolaire, avec tarifs différents selon le lieu d'habitation (Evelyne Lombard), des tarifs de l'eau et de l'assainissement, de l'occupation du domaine public par le commerce local en 2 zones (ville et périphérie), de la bibliothèque municipale avec des tarifs différents pour ville ou extérieur, et pour les groupes. Il a été noté que pour la ville, la bibliothèque représentait un coût de 80 euros par adhérent.

On a ensuite parlé du litige qui oppose mairie et entreprises de travaux avec les riverains du boulevard Marceau –différend remontant à 2013-, qui sont inondés depuis les travaux, mal faits. Il y a espoir que le Tribunal de Pau statue dans les 6 ou 8 mois, mais tout est à refaire pour un côté du boulevard. Toutefois dans un souci d'esthétique, il serait bon de refaire les deux côtés.

Bernard Tancogne nous a ensuite parlé de la **Base de Loisirs** et de la probable création d'un parc ludique. Il y a un appel à projet pour savoir qui se proposerait pour les activités. (Question de Christine Ducarrouge sur le cabinet Idéo et sur les gens pouvant présenter les projets) sans explication précise).

ENERGIE CITOYENNE



PAYS PORTES DE GASCOGNE

énergie citoyenne



les conseillers